Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Attestation d'utilisation AEAI n° 27105

Groupe 242	Portes coupe-feu avec vitrage
Requérant	Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 9320 Arbon Schweiz
Fabricant	Forster Profilsysteme AG 9320 Arbon Schweiz
Produit	FORSTER UNICO EI30-1
Description	Porte à un battant en acier/acier fin FORSTER UNICO, vitrage PYROSTOP 30-26 TRIPLE (44mm, Lmax=2339mm, Smax=3,04m2), E=70mm, joints caoutchouc, huisserie métallique avec joints caoutchouc, serrure multipoints
Utilisation	EI 30, Btest=1406mm, Htest=2460mm Dans cloison n° AEAI 25566, 25571, 24035, 24040, 24034, 24027, 24030, 24032 Utilisation voir pages suivant
Documentation	ift, Rosenheim: Prüfbericht '15-001197-PR01 (PB-C04-01-de-01)' (19.08.2015), Gutachten '15-004252-PR01 (GAS-C04-01-de-01)' (26.02.2016)
Conditions d'essai	EN 1363-1, EN 1634-1
Appréciation	Classe de résistance au feu: EI 30

Durée de validité	31.12.2022
Date d'édition	08.02.2017
Remplace l'attestation du	-

Organisme de reconnaissance des autorités cantonales de protection incendie

Michael Binz

Gérald Rappo

n° AEAI 27105

Groupe 242	Portes coupe-feu avec vitrage		
Requérant	Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 9320 Arbon Schweiz	Durée de validité	31.12.2022
Produit	FORSTER UNICO EI30-1		

Domaine d’application directe

Le domaine d’application directe des résultats d’essais des portes, fermetures, fenêtres est indiqué dans la norme EN 1634-1:2014, chapitre 13.

Le domaine d’application directe définit les changements admissibles sur l'élément d’essai à la suite d'un essai réussi de résistance au feu. Ces modifications peuvent être appliquées automatiquement sans que le commanditaire ait besoin de rechercher une évaluation, un calcul ou une approbation supplémentaire.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L’amplitude des variations dimensionnelles admises dépend du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

Portes pivotantes ou battantes

- Augmentation dimensionnelles admissibles selon l’extension du domaine d’application
- Réduction de dimension admise jusqu’à 50% en largeur, 25% en hauteur
  Bmin=703mm Hmin=1845mm

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, les matériaux et la construction du bloc-porte ou de la fenêtre ouvrante doivent être identiques à ceux de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (par exemple, coulissant, à simple ou double action) ne doivent pas être modifiés.

Construction en métal

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes de métal autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur du métal de 25 % au maximum.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation sur les bords, y compris le type et le nombre de fixations par mètre de périmètre, ne doivent pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions (largeur et hauteur) du verre de chaque vitrage intégré dans un élément d'essai peuvent être :
  - diminués proportionnellement aux réductions de taille; ou
  - diminués de 25 % au maximum: Bmin= 975mm, Hmin= 1754mm;
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions du verre de chaque vitrage inclus dans un élément d'essai ne doivent pas être augmentés.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre de chaque vantail, ou la distance entre les baies vitrées, ne doit pas être réduite par rapport à celles incorporées dans les éléments d’essai.
  La largeur minimale de la frise est de 85mm.

Finitions décoratives

- Lorsque la peinture de finition n’est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.

n° AEAI 27105

Groupe 242	Portes coupe-feu avec vitrage		
Requérant	Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 9320 Arbon Schweiz	Durée de validité	31.12.2022
Produit	FORSTER UNICO EI30-1		

Fixations

- I est permis d'augmenter le nombre de fixations par unité de longueur utilisées pour fixer les blocs-portes sur les constructions support, mais il ne doit pas être réduit. Il est permis de réduire la distance entre les fixations, mais elle ne doit pas être augmentée.

Quincaillerie de bâtiment

- Il est permis d'augmenter le nombre de paumelles et de pions antidégondage, mais il ne doit pas être réduit.

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:
Gutachterliche Stellungnahme ift Rosenheim n° 15-004252-PR01 (GAS-C04-01-de-01) du 26.02.2016

- Bmax=1370mm, Hmax=3010mm, Smax=4,12m2
  ≤ Hmax 2714mm avec serrure à 3 becs-de-cane
  ≤ Hmax 3010mm avec serrure à 4 becs-de-cane

- vitrages

Pilkington Pyrostop 30-1x ISO*	D=29-44mm	Lmax=2869mm	Amax=3.63m2
Pilkington Pyrostop 30-2x ISO*	D=29-44mm	Lmax=2869mm	Amax=3.63m2
Pilkington Pyrostop 30-3x ISO*	D=29-44mm	Lmax=2869mm	Amax=3,63m2

  *verre isolant en double ou triple vitrage

- ITS

- Autres variantes selon expertise

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

n° AEAI 27105

Groupe 242	Portes coupe-feu avec vitrage		
Requérant	Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 9320 Arbon Schweiz	Durée de validité	31.12.2022
Produit	FORSTER UNICO EI30-1		

Complément à l'attestation d'utilisation AEAI

Les possibilités d'utilisation du produit sont élargies aux types de construction suivants correspondant au schéma de base :

- **Montage de portes à 1 battant (K1–K7) dans une paroi non normalisée (K14)**

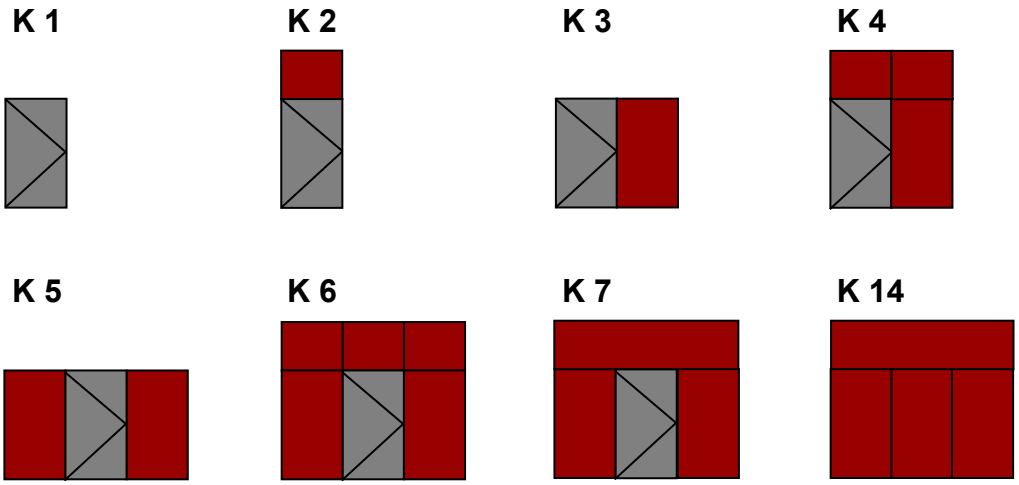

Bases :

• (K1) Porte dans une construction support normalisée	n° AEAI 26777
• (K7) Porte dans une construction support non normalisée	n° AEAI 27105
• (K14) Paroi non normalisée	n° AEAI 25566, 25571, 24035, 24040, 24034, 24027, 24030, 24032

Représentation des types de construction :
La représentation en images des types de construction donne un aperçu complet des portes avec imposte et / ou partie(s) latérale(s). Le type de construction K14 montre une paroi non normalisée (paroi avec une largeur illimitée), conforme à la norme EN 1364-1.

La durée de validité de ce complément correspond à la durée des attestations d'utilisation AEAI sur la base desquelles il repose. Si la validité d'une ou plusieurs des attestations d'utilisation AEAI mentionnée ci-dessus expire, ce complément perd la validité.